



### **DÉCLARATION LIMINAIRE DU CTL DU 30 JUIN 2020**

Alors que le Covid circule toujours, que la pandémie mondiale est en expansion, pour le président Macron et son gouvernement, l'urgence est de donner une nouvelle impulsion aux attaques contre les travailleurs et leurs acquis : droit du travail, santé, retraite, fonction publique (et NRP), etc., et de faire taire toute contestation par des lois d'exception avec une répression des plus violentes

A la DGFIP, le DG est en parfaite osmose avec le président, au vu de la mise en ligne du contrat d'objectifs et de moyens pour les 3 prochaines années. Contrat signé dans l'urgence le 16 mars, soit la veille du confinement. Comment ne pas considérer cela comme du mépris pour les agents quand on analyse son contenu ! En quelques mots : on accélère la destruction de la DGFIP et on demande aux cadres de recommencer ce travail dès la rentrée de septembre, comme si la crise sanitaire n'avait pas existé !

La CGT Finances Publiques le ré affirme, il ne s'agit pas de postures, de dogmes pour nous, mais bien d'un désaccord profond sur les chantiers prônés. La CGT ne s'associera pas à la destruction du réseau de proximité de la DGFIP, de ses missions et à l'éloignement du service public de la population ! Elle ne s'associera pas à la destruction des droits et garanties des agents, ni à la mise en place de la rémunération au mérite !

Pour la CGT, l'urgence est d'abandonner le NRP. Cette crise prouve que cette réforme est le contraire de ce qu'il faudrait envisager. Les unités de petite taille ont démontré la poly-compétence des agents. Le NRP éloigne le service public de pleine compétence de la population qui s'est rendue devant les centres des finances publiques y compris durant le confinement. Un tel besoin de proximité, aurait du alerter !

Quant aux fameux points de contact, les MFS ou MSAP, ont-elles répondu présent pendant la crise ? Non. Ce sont les agents des finances publiques qui ont répondu présent.

Cette crise prouve, si besoin en était, que le NRP doit être abandonné !

L'urgence est aussi de retirer la loi de transformation de la fonction publique. Sans relister tous les arguments qui justifient le retrait de cette loi, un seul exemple devrait convaincre : la suppression des CHS qui ont pourtant démontré, s'il le fallait, toute leur utilité.

Pour la CGT, le seul chantier urgent et prioritaire est la reconnaissance de tous les agents par une augmentation conséquente du point d'indice, une réelle reconnaissance par un véritable plan de qualification, le renforcement des droits et garanties et des conditions de vie au travail, ainsi qu'un plan d'investissement ambitieux pour consolider et développer l'ensemble de nos missions.

Car, s'il fallait ne retenir qu'une seule évidence suite à cette période, c'est que parmi les acteurs de la continuité de l'État et de la gestion de cette crise, les agents des finances publiques ont joué un rôle essentiel grâce à leur conscience professionnelle et à leur engagement. Cet engagement a même été intense car durant cette crise la masse de travail a pu augmenter, le travail confiné s'est exercé dans des conditions dégradées engendrant des risques psycho sociaux et isolement, avec parfois l'utilisation de matériel personnel, parfois même alors que les agents étaient en ASA, voir en garde d'enfants...

Contrairement aux effets d'annonces du gouvernement, des ministres et de la DG, pour la reconnaissance des agents le compte n'y est pas ! Tous les agents ont toujours fait preuve d'engagement et de conscience professionnelle et la reconnaissance légitime ne peut pas passer par le vol de congés ou des primes distribuées à quelques-uns seulement.

Cette prime provoque de nombreux mécontentements, que ce soit de la part de collègues exclus parce qu'on ne leur a pas donné les moyens de travailler dans la période, ou de la part de ceux qui en sont exclus ; malgré leurs efforts ; en raison des quotas ou des critères d'attribution injustes et, qui plus est, variables d'une direction à l'autre. La CGT Finances Publiques du Tarn souhaite, dans un esprit de transparence, que soit communiquée la répartition des primes par catégorie (A+, A, B, C).

La CGT Finances Publiques du Tarn siège à ce CTL pour défendre l'intérêt des agents et du service public . Elle souhaite vous réaffirmer qui nous défendrons avec force tout ce qui sera à l'avantage des agents et du service public.

La loi de transformation de la fonction publique ouvre une période sombre pour les agents en sonnant le glas des CAP, instances paritaires de défense des droits des agents.

Le discours sur l'écoute et la transparence ne fait pas illusion. Les décisions sont déjà prises. Sans le vernis de la communication, le « je vous entends » signifie « ayez confiance, je prends les bonnes décisions pour vous » !

Nous ne vous faisons pas confiance ! C'est par nos luttes passées que nos droits et garanties ont été conquis, c'est par nos luttes que nous les défendrons !

Il ne s'agira jamais pour nous d'accepter des mesures régressives quelles qu'elles soient. Notre rôle est de défendre les agents des finances publiques, le service public, et il est aussi de défendre nos valeurs pour le progrès social, nous l'assumons pleinement...